

Communiqué de presse – Lille, le 29 mars 2021

## 3<sup>ème</sup> CONFINEMENT La CCI Hauts-de-France lance un nouveau plan « URGENCE ENTREPRISES »

Entre lassitude, incompréhension et colère, la mise en place dans les Hauts-de-France du 3<sup>ème</sup> confinement et des nouvelles restrictions confirme la fébrilité croissante des secteurs impactés directement par les fermetures. Les entreprises se retrouvent de plus en plus violemment confrontées à la question de la gestion du mur de la dette, et leurs perspectives de rebond sont fragilisées, en particulier pour les secteurs HCR, commerce de détail, tourisme, événementiel et culture.

Pour les soutenir et accompagner la sortie de crise, le réseau Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, fort de son maillage et de sa proximité avec les entreprises et les territoires, a lancé dès l'annonce du confinement un plan d'urgence décliné en 4 grandes actions :

**1/ UNE CAMPAGNE D'APPELS MASSIFS (15 000 appels) à destination des secteurs impactés par la fermeture** pour garder le contact, appréhender leurs dispositions à résister, à gérer le mur de la dette et à traverser ces nouvelles restrictions d'activité.

Cette campagne, en lien avec les services de l'Etat et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, a démarré le vendredi 26 mars selon les modalités suivantes :

- Pour maximiser l'impact, dans une période critique, une équipe dédiée de 17 téléconseillers est mobilisée durant toute la durée du confinement pour viser un rythme de 500 appels par jour.
- Formés à l'écoute, ces téléconseillers conduisent des entretiens de 10 à 15 minutes pour analyser la situation des commerces et entreprises et les orienter vers les bons dispositifs.

**2/ LANCEMENT D'UNE ENQUETE FLASH SPECIALE CONFINEMENT** à destination d'un échantillon représentatif de 3000 entreprises de la région Hauts-de-France pour analyser la situation économique mais aussi psychologique des dirigeants. Les résultats seront communiqués le 1<sup>er</sup> avril.

**3/ LANCEMENT D'UN GROUPE DE TRAVAIL REGIONAL « MUR DE LA DETTE »** piloté par le Président de la CCI Hauts-de-France, Philippe Hourdain, et auquel participent des experts techniques et financiers (Région, Banque de France, Ordre des Experts comptables, CMA, Banques, Tribunal de Commerce...) afin de construire ensemble et de manière très rapide, une feuille de route pour libérer les entreprises de cet étiau, assurer leur survie et leur apporter de nouvelles perspectives.

**4/ LANCEMENT NATIONAL, EN AVRIL PROCHAIN, DU SITE RENOVE « LES-AIDES.FR »** qui recense dans un parcours client complètement revu l'ensemble des dispositifs de soutien et de relance.

Pour mémoire, depuis le premier confinement, des conseillers de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, de la DIRECCTE et de la Région répondent aux appels de toutes les entreprises sur le numéro unique : **03 59 750 100**



**17** TÉLÉCONSEILLERS MOBILISÉS PENDANT 1 MOIS

SUR LES SECTEURS LES PLUS IMPACTÉS  
**+ DE 53 000** ENTREPRISES CONCERNÉES

SUR LES QUESTIONS CLÉS POUR LEUR DEVENIR

- COMMENT LES DIRIGEANTS REÇOIVENT LES NOUVELLES MESURES ?
- COMMENT LES DIRIGEANTS APPRÉHENDENT LA GESTION DE L'ENDETTEMENT DE LEUR ENTREPRISE ?
- QUELS SONT LES BESOINS PRIORITAIRES SUR LESQUELS ILS DOIVENT ÊTRE ENTENDUS ET ACCOMPAGNÉS ?